

M. Gleave: Monsieur le président, il nous a fallu quel-que temps pour nous rendre à ce poste très important prévoyant l'aide à accorder aux cultivateurs de la région de Peace River, soit le premier poste à ce budget. En prenant la parole en comité cet après-midi, je dois dire qu'à la suite de lettres et d'appels téléphoniques que j'ai reçus, je suis très soucieux du montant qui a été offert aux cultivateurs de la région de Peace River, tant en Alberta qu'en Colombie-Britannique. Le comité doit se rendre compte que leurs besoins sont énormes et que les sommes qui ont été mises à la disposition de ces cultivateurs ne sont pas suffisantes. Il se peut que les premières mesures ont été prises en guise de solution provisoire. Toutefois, en y regardant de plus près, je me rends compte que les agriculteurs n'ont pas tous été également éprouvés dans diverses parties de la région de Peace River. Dans certains secteurs, la perte est totale, tandis qu'ailleurs, on a récupéré une bonne part des récoltes.

• (1710)

En plus de ce qui a été fait, je propose que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) lui-même entreprenne sur les lieux une étude détaillée des conditions existantes dans cette région des prairies. Je crois comprendre qu'il a été à Edmonton, qu'il a rencontré les ministres de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et qu'il a reçu leurs rapports. Je pense qu'il devrait se rendre personnellement sur les lieux, parler aux familles des agriculteurs et découvrir comment ces gens s'en sortent. J'espère qu'il le fera.

J'ai en main un article du *Globe and Mail*, un journal de l'Est, un journal de Toronto. Il est intitulé, «A White Disaster for Peace River». On y décrit tous les problèmes qui existent dans certaines régions de la rivière La Paix. Le ministre devrait voir à ce que toute l'aide nécessaire soit accordée à ces gens par les autres Canadiens. Cet article dans le *Globe and Mail* rapporte que les familles d'agriculteurs dans ces régions disent que ce qui a été fait jusqu'à ce jour est insuffisant.

J'ai aussi une lettre envoyée par l'un des représentants agricoles dans la région de la rivière La Paix. Il écrit qu'il y aura de réelles difficultés à moins de prendre toutes les mesures appropriées. Voici ce qu'il dit:

L'économie agricole ici requiert une injection importante de capital si elle doit rester viable. Sans cela, elle ne pourra continuer à contribuer à la prospérité du pays. Je crois que le gouvernement a déjà établi cette sorte de précédent. Il a prouvé qu'il était judicieux et utile d'injecter de vastes sommes dans plusieurs projets qui n'étaient pas plus importants que celui-ci, des programmes pour la jeunesse, des programmes de formation de la main-d'œuvre, des subventions pour stimuler l'expansion régionale sans oublier de larges concessions fiscales à des sociétés diverses et multiples dont beaucoup sont étrangères.

Nous avons déjà aidé les sociétés. Quand les États-Unis ont proposé et, à vrai dire, ont imposé des restrictions sur les exportations aux États-Unis de certains biens fabriqués au Canada, il y a environ un an, nous avons adopté des mesures pour leur venir en aide. Et ce n'était pas un programme restreint, mais un programme illimité en vertu duquel les sociétés, qui pouvaient fournir des preuves des préjudices subis et justifier le montant dont elles avaient besoin, étaient assurées qu'on leur verserait cette somme suivant la formule que prévoyait la loi adoptée. A titre d'agriculteur et de représentant des Prairies, j'ai moi-même voté en faveur de cette loi. Certains de mes voisins de banquette ont pensé comme moi qu'il était nécessaire de soutenir les entreprises canadiennes; nous n'étions pas partisans de l'abolition de l'entreprise canadienne. Tout ce que je demande cet après-midi, c'est qu'on fasse autant pour ceux qui ont été éprouvés dans l'Ouest

Subsides

que nous avons fait pour les sociétés de l'Est. Je ne sais pas si le ministre de l'Agriculture entendra mon appel. J'avais espéré qu'il serait ici cet après-midi au moment de débattre les prévisions budgétaires qui intéressent son ministère. Peut-être n'a-t-il pas été avisé à point; je n'en sais rien, mais j'espère qu'il lira le compte rendu des discours prononcés par ceux qui plaident la cause de ces agriculteurs.

Ces mêmes cultivateurs ont eu à faire face à des difficultés dans le passé; c'est pourquoi ils sont dans la gêne. Leur crédit et leurs liquidités sont déjà très amoindris. Je crois comprendre, que la Société du crédit agricole, ne pourchasse pas le créancier dans cette région. J'estime que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé devrait faire des instances auprès de cet organisme afin qu'il ne hâte pas la perception des sommes exigibles en vertu de son programme de paiements anticipés lorsque les cultivateurs ne peuvent et ne pourront livrer les céréales à cause du mauvais temps. Il est inutile de harceler ces gens en ce moment, car ils n'ont ni céréales ni argent. Le vieux dicton voulant qu'on ne puisse tirer du sang d'une pierre s'applique ici. J'exhorte le ministre à consulter les hauts fonctionnaires de la Commission du blé afin de savoir s'il y a moyen de s'occuper de cette région. Les taux d'intérêt ont été, bien sûr, un facteur dans tout ce problème, mais ce n'est pas le seul.

Enfin, monsieur le président, le ministre de l'Agriculture a de fait pris un engagement, lors d'une réunion du comité des prévisions budgétaires en général, alors que je lui demandais si le gouvernement a l'intention de fournir des grains de semence, afin que les agriculteurs puissent obtenir une autre récolte dans cette région. Il a répondu:

Nous surveillerons la situation de très près. Si, à la suite de nos enquêtes, nous découvrons qu'il y a lieu de procéder conjointement à leur égard pour les graines et le reste, nous le ferons. Nous connaissons déjà les plans que nous avons établis au sujet de l'expédition de grains de provende. Il n'y aura pas, toutefois, le besoin que nous estimions exister à ce sujet, à moins qu'il y ait accélération considérable.

Je signale cet engagement à la Chambre et j'espère qu'on affectera des fonds suffisants afin que les agriculteurs fassent un autre ensemencement et en retirent une récolte convenable.

Je dirai quelques mots au sujet de l'Office canadien des provendes. Les crédits supplémentaires à l'étude prévoyaient des fonds additionnels pour le transport des grains fourragers. J'ai lieu de croire que c'est, en partie, à la suite d'intempéries dans l'Est du Canada où il y a eu une baisse des récoltes de grain et de maïs qu'on ne prévoyait pas. Il nous faut donc acheminer de plus grandes quantités de grains de provende vers les régions de l'Est en vue de parer aux besoins des agriculteurs. Quant à nous, nous voulons bien que ces chiffres soient communiqués au comité et nous sommes disposés à les défendre pour que les agriculteurs reçoivent les quantités de grains dont ils ont besoin. Nous sommes toujours disposés à appuyer une mesure agricole juste et pratique pour les diverses régions du Canada.

• (1720)

Je dois dire, monsieur le président, que nous nous inquiétons de la façon dont la Commission canadienne du blé s'occupe des grains, à cause surtout de la situation actuelle dans l'ouest du Canada et plus particulièrement dans la province de la Saskatchewan et dans ma circonscription, eu égard à la commercialisation de la graine de colza. On me dit que certains agriculteurs livrent de la graine de colza à forfait pour un prix inférieur au prix